



Thème 13 L'abus de drogues et d'alcool

Définition

L'abus de drogues et d'alcool est défini comme un mode d'utilisation inadéquat de ces substances dans des conditions présentant un danger physique, par une personne ayant conscience de souffrir d'un problème persistant ou récurrent d'ordre social, professionnel, psychologique ou physique.¹

Manifestation

L'abus de drogues et d'alcool se manifeste par une dépendance psychique ou physique à ces substances.²

Pourquoi l'abus de drogues et d'alcool

Les raisons menant à la première consommation de drogue sont variées: «ils vont de la simple curiosité d'en connaître les effets», en passant par le «faire comme les autres pour être dans le coup», jusqu'à la croyance erronée que «la drogue permettra de trouver une solution aux problèmes ou provoquera l'oubli de ceux-ci».³

Drogues...non merci

Au cours de ces dernières années, la propagation des drogues illégales, devenue plus astucieuse, s'est intensifiée. Le nombre de toxicomanes, ainsi que les cas de décès dus à l'abus de drogues, ont fortement augmenté et toutes les couches de la population ainsi que toutes les classes d'âge ont été touchées. Quelle que soit votre propre position face à notre approche du problème de la drogue, aux lois que la régissent et aux soutiens apportés aux toxicomanes, les stupéfiants engendrent des douleurs inimaginables tant pour ceux qui en sont victimes que pour leurs proches.

Les médicaments

Prescrits par les médecins en tant que médicaments efficaces pour le traitement et la guérison de nombreuses maladies, ils peuvent conduire à de graves lésions s'ils sont consommés régulièrement sans contrôle médical. De graves lésions rénales et du foie peuvent résulter de l'abus d'analgésiques. L'abus invétéré de somnifères peut conduire à des maladies du sang et à des troubles circulatoires.

Important : les médicaments ne doivent être pris que sur prescription médicale et jamais avec de l'alcool.

La nicotine

La nicotine est une drogue légale, dite de société, dont l'utilisation abusive pendant des années peut conduire à de graves dommages pour la santé. Le rétrécissement et la sclérose des artères et veines peuvent produire des troubles circulatoires et provoquer des maladies cardio-vasculaires, voire un infarctus. La «jambe du fumeur» pouvant conduire à l'amputation est également provoquée par l'abus de nicotine. Ce sont cependant les voies respiratoires qui sont principalement exposées à la fumée. Le cancer du poumon ou la bronchite chronique en sont bien souvent les conséquences désastreuses.

L'alcool

Cette soi-disant «drogue populaire» est un phénomène social : on se laisse aller à boire par ennui, par souci de prestige, sans y penser, en société ou en solitaire. Après quelques verres, on voit le monde différemment. On perd le contrôle de ses actes et de ses paroles. L'alcoolisme, c'est-à-dire le besoin maladif renouvelé de boissons alcoolisées, conduit à d'irréparables dommages physiques et psychiques qui non seulement touchent l'alcoolique lui-même, mais encore sa famille. La vie commune peut devenir un véritable enfer. Une consommation abusive d'alcool peut provoquer des accidents de la circulation, ou sur le lieu de travail, et engendrer des actes relevant de la justice. Légal, illégal, c'est égal. L'abus de drogues est nocif et conduit à la dépendance, la culpabilité, la misère et la mort. Dépendre d'une drogue quelconque est une maladie. Cette dépendance peut faire l'objet de mesures prophylactiques ou, si elle est décelée à temps, d'un traitement approprié.

Source: <https://www.ge.ch/police/prevention/drogues-et-alcool/>

Dans le cadre des violences domestiques, 1 cas sur 4 avait un lien avec la consommation d'alcool, aussi bien chez les femmes que chez les hommes.⁴

1 acte sur 2 de violence dans l'espace public est dû à l'alcool. Souvent le week end et majoritairement commis par des hommes entre 19 et 34 ans.⁵

En 2016, 51,6% de la population suisse a été importunée par des tiers alcoolisés.⁶

Dans un couple sur quatre, indépendamment de la classe sociale ou de l'âge, le comportement agressif et la consommation d'alcool surviennent conjointement.⁷

1 - http://www.who.int/substance_abuse/terminology/abuse/fr/. 2 - Idem. 3 - <http://www.drogues-info-service.fr/Tout-savoir-sur-les-drogues/Les-drogues-et-leur-consommation/Pourquoi-se-droguent-on#.XLiAvC3pP2I> 4 - <https://www.bag.admin.ch/dam/bag/fr/dokumente/npp/alkohol/soziale-folgen/alkohol-gewalt/faktenblatt-alkohol-gewalt.pdf.download.pdf/fiche-information-alcool-violence-fr.pdf> (p.2). 5 - <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/gesund-leben/sucht-und-gesundheit/alkohol/soziale-folgen/gewalt.html>. 6 - https://www.addictionsuisse.ch/fileadmin/user_upload/DocUpload/2018_PANORAMA-DES-ADDICTIONS_FR.pdf (p.7) 7 - <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/gesund-leben/sucht-und-gesundheit/alkohol/soziale-folgen/gewalt.html>



● Soyez un exemple

pour les plus jeunes en ne consommant pas de drogues ou d'alcool de manière abusive

● Prenez contact

(si possible en compagnie de l'intéressé) avec un office de consultation pour toxicomanes. Des spécialistes des problèmes liés à la drogue vous conseilleront utilement et vous fourniront de l'aide

● Une relation de confiance

stable entre les enfants et les parents permet de prévenir les problèmes liés aux drogues



Idées d'action pour les hommes



Qui est menacé ? 12 à 25 ans

«Les adolescents se trouvent dans une position difficile entre l'enfance et l'état d'adulte. Ils doivent apprendre à trouver leur place dans la société, d'où de fréquentes situations conflictuelles : le sentiment d'être incompris des adultes ou de ne pas être pris au sérieux par eux, de ne pas être capables de répondre aux exigences de l'école ou aux défis de leur environnement.

Les tensions scolaires ou familiales sont fréquemment un prétexte pour «essayer».

Certains adolescents vivant un isolement moral, ne connaissant personne à qui faire confiance ou qui les aiderait à résoudre leurs problèmes, sont particulièrement menacés. L'ennui, le goût de l'aventure ou une fausse idée du prestige conduisent souvent au premier pas. Ce premier contact avec la drogue, surtout s'il a soulagé une douleur ou donné l'impression de résoudre une difficulté ou un souci personnel, conduit à la croisée des chemins pouvant mener à la toxicomanie.»

Source : <https://www.ge.ch/police/prevention/drogues-et-alcool/>

«Comment prévenir?

Apprenez à connaître vos enfants:

- **Consacrez** tout le temps qui est nécessaire afin de mieux connaître le milieu dans lequel ils évoluent.
- **Connaissez-vous** leurs petites et grandes joies tout comme leurs petits et grands problèmes ?
- **Connaissez-vous** leurs lieux de rencontre et de loisirs ? (terrains de sport, établissements publics, discos)
- **Parlez avec vos enfants !**
- **Consacrez-leur du temps** pour discuter avec eux, même en ce qui concerne des problèmes vous paraissant insignifiants ou banals. Ceux-ci peuvent être d'importance pour un adolescent. Une vie de famille équilibrée, des relations de camaraderie et de confiance entre parents et adolescents représentent la meilleure protection contre la drogue

Comment aider?

- **Ne paniquez pas** si les soupçons que vous aviez au sujet de votre enfant et de la drogue se confirmaient.
- **Prenez contact**, (si possible en compagnie de l'intéressé), avec un office de consultation pour toxicomanes où des spécialistes des problèmes liés à la drogue vous conseilleront utilement et desquels vous recevrez l'aide que la situation requiert.
- **Votre médecin et chaque service de police peuvent vous fournir les adresses d'un bureau de conseils anti-drogues.**»

Source: <https://www.ge.ch/police/prevention/drogues-et-alcool/>

Pour d'autres exemples, consultez la page 61

Sources utiles

➔ **Office Fédéral de la Santé publique**
<http://www.bag.admin.ch>

➔ **Code pénal suisse**
https://www.admin.ch/ch/f/rs/c311_0.html

➔ **Prévention Suisse de la Criminalité**
<http://skppsc.ch>

➔ Objectif 3 des ODD

<https://www.eda.admin.ch/agenda2030/fr/home/agenda-2030/die-17-ziele-fuer-eine-nachhaltige-entwicklung/ziel-3--ein-gesundes-leben-fuer-alle-menschen-jeden-alters-gewae.html>

➔ **Organisation Mondiale de la santé**
<http://www.who.int>